



280 Avenue San Severo
CS 20194
01005 BOURG EN BRESSE Cedex
Tel : 04 28 44 02 23

A, le

BORDEREAU DE DROIT D'ENTREE ANNEE 2022

A ÉTABLIR PAR VOS SOINS

**ATTENTION : le paiement correspondant à ce bordereau conditionne votre adhésion.
Le droit d'entrée est payable en une seule fois à l'adhésion.**

NOMBRE DE PERSONNES	X 29 € HT	=	€ HT
	TVA 20 %	=	€
	NET A PAYER	=	€ TTC

NB : Ce bordereau n'est pas une facture :

La facture correspondante au règlement vous permettant de récupérer, le cas échéant, la TVA, vous sera adressée à réception de votre paiement. PRESTA Ain et Beaujolais est assujetti à la TVA depuis le 1^{er} janvier 1991 (arrêt du Conseil d'état du 20 juillet 1990).

Extrait du règlement intérieur :

« Art. 2 : L'adhésion prend effet après validation du dossier d'adhésion complet, du règlement du droit d'entrée et après saisie des effectifs sur le portail santé travail ».



280 Avenue San Severo
CS 20194
01005 BOURG EN BRESSE Cedex
Tel : 04 28 44 02 23

A, le

BORDEREAU DE DROIT D'ENTREE ANNEE 2022
A ETABLIR PAR VOS SOINS

ATTENTION : le paiement correspondant à ce bordereau conditionne votre adhésion.
Le droit d'entrée est payable en une seule fois à l'adhésion.

NOMBRE DE PERSONNES	X 29 € HT	=	€ HT
	TVA 20 %	=	€
	NET A PAYER	=	€ TTC

NB : Ce bordereau n'est pas une facture :

La facture correspondante au règlement vous permettant de récupérer, le cas échéant, la TVA, vous sera adressée à réception de votre paiement. PRESTA Ain et Beaujolais est assujetti à la TVA depuis le 1^{er} janvier 1991 (arrêt du Conseil d'état du 20 juillet 1990).

Extrait du règlement intérieur :

« Art. 2 : L'adhésion prend effet après validation du dossier d'adhésion complet, du règlement du droit d'entrée et après saisie des effectifs sur le portail santé travail ».